

École d'architecture  
de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée  
marnelavallee.archi.fr  
12 av. Blaise Pascal,  
77447 Marne-la-Vallée  
Cedex 2

Ministère de la culture  
École associée à la COMUE  
Paris-Est

Contact :  
preinscription  
@marnelavallee.archi.fr

Aucune candidature ne  
pourra être examinée si  
le dossier réceptionné est  
incomplet ou hors délai.

# Préinscription 2018-2019

## en 1<sup>re</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle des études d'architecture

### Procédure hors Parcoursup

Merci de nous retourner ce formulaire complété, signé et accompagné des pièces demandées  
à l'adresse ci-dessous :

#### École d'architecture de la ville & des territoires

Préinscription  
12 av. Blaise Pascal,  
Champs-sur-Marne  
77447 Marne-La-Vallée cedex2

Date limite d'envoi du dossier : **mercredi 14 mars 2018** (cachet de la poste faisant foi)  
**Si votre dossier est jugé recevable, vous serez convoqué à un entretien de sélection  
le 28 avril 2018.**

nom / prénom : .....

date et lieu de naissance : .....

adresse : .....

.....

code postal : .....ville.....

téléphone fixe / portable : .....

courriel valide \*.....  
(\*jusqu'en septembre 2018)

Fait à ....., le .....

Signature

-----  
Vous êtes titulaire :

- du baccalauréat ou d'un titre équivalent : préciser la série ou le titre et l'année  
d'obtention: .....
- d'un autre diplôme (en cours ou obtenu) de l'enseignement supérieur :  
.....

Pièces à joindre et à présenter  
avec le dossier de préinscription  
sous pochette transparente à  
coins :

- réponses au questionnaire de motivation ;
- photocopies des bulletins scolaires des 2 dernières années de la formation en cours ;
- photocopies des notes obtenues au baccalauréat ou diplôme équivalent ;
- toute pièce susceptible d'éclairer la commission sur la nature et le niveau des connaissances et  
apporter des informations complémentaires ;
- chèque de 37 euros -en paiement des frais de gestion de dossier-, à établir à l'ordre de l'Agent  
comptable de l'EAVT pour les étudiants non boursiers ;
- notification de bourse 2017-2018 pour les étudiants boursiers exonérés de frais de gestion de  
dossier.

**Questionnaire de motivation**

Réponse limitée à 10 lignes (800 signes environ) pour les 3 premières questions

1) L'architecture n'étant pas une discipline enseignée au lycée, comment s'est manifesté votre intérêt pour cette matière ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) L'apprentissage du métier d'architecte requiert de nombreuses disciplines : la construction, la géométrie, le dessin, l'histoire, le paysagisme, la sociologie, etc. Quelles sont celles qui vous intéressent particulièrement ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) Votre choix se porte sur l'Ecole d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée : pour quelles raisons ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) La culture générale est un point important pour l'apprentissage d'une discipline. Pouvez-vous nous faire part de vos choix de lecture, d'expositions, de films ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....